

## **CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE**

### **Syndicat mixte**

Publié le 27/10/2025

#### **Conseil Syndical**

#### **Session du 22 octobre 2025**

Le vingt-deux octobre deux mille vingt-cinq, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente. La séance a été publique.

Etaient présents : Luc BERTHOUD – Florence BOURGEOIS – Lionel DARBON – *François FOURCHES* : suppléante : Martine BERNON – Yves MERCIER – Vincent MIGUET – Pascal MITHIEUX – Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Franck MORAT – Benoît PERROTTON – Josette REMY – Thierry REPENTIN – Daniel ROCHAIX – Olivier ROGNARD – Brigitte TOUGNE-PICAZO – André VERDU -

Excusés : Robert AGUETTAZ – Marie BENEVISE - Aloïs CHASSOT – Philippe DA SILVA LOPES – Rudolph DI GIORGIO – Nathalie FONTAINE – Michel FRUGIER – Thibaut GUIGUE – Benjamin LOUIS – Florian MAITRE – Raphaële MOURIC – Edouard SIMONIAN – Alain THIEFFENAT -

Pouvoirs : Grégory BASIN à Josette REMY.

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 16

Secrétaire de séance : Lionel DARBON

Assistaient également à la séance : Patrice BLANCHOZ - Régis DORMOY- Thierry MAILLAND - Christelle POUZERATTE - Béatrice RUBEAU - Véronique VALLA -

Date de convocation : 16/10/2025

Délibération N° C25-72

#### **PAE SAVOIE HEXAPOLE**

#### **BATIMENT CREALYS**

#### **CESSION COMPLEMENTAIRE D'UN LOCAL A USAGE DE BUREAU**

#### **AU PROFIT DE LA SOCIETE METRALP**

#### **Rapport au Conseil Syndical**

Yves Mercier, vice-président, rappelle que Chambéry-Grand Lac économie est compétent pour la gestion et l'aménagement du parc d'activités économiques de Savoie Hexapôle sur la commune de Méry.

Suivant délibération n°C25-44 du 18 juin 2025, le conseil syndical de Chambéry-Grand Lac économie a approuvé la cession d'un bureau (B01) au profit de la société METRALP, locataire en

place, dans l'immeuble CREALYS situé sur le parc d'activités Savoie Hexapôle. Une promesse de vente a été régularisée à cet effet le 23 septembre 2025.

La société METRALP, en fort développement, a sollicité Chambéry-Grand Lac économie pour se porter acquéreur d'un autre local.

Dans le cadre du plan de cession, il est proposé de vendre le bureau n°5 (lot n°18) d'une superficie de 36,36 m<sup>2</sup>, actuellement loué jusqu'au 31 octobre 2025, à la société METRALP, ou toute société qu'elle se substituerait pour la réalisation de cette opération.

Des travaux de rafraîchissement étant à prévoir, il est proposé un prix de 1 710 € HT/m<sup>2</sup>, soit 62 175,60 € HT pour 36,36 m<sup>2</sup>.

- ✓ Vu l'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale de la Direction départementale des finances publiques de la Savoie en date du 20 octobre 2025 et la marge d'appréciation de 10%,

**Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1 :** Approuve la cession du bureau n°B05 (lot n°18) d'une surface de 36,36 m<sup>2</sup> au profit de la Société METRALP ou toute société qu'elle se substituerait pour la réalisation de cette opération, moyennant le prix de 1 710 € HT/m<sup>2</sup>, soit un prix global de 62 175,60 € HT. Les frais d'acte, droits et émoluments seront supportés par l'acquéreur.

**Article 2 :** Autorise la Présidente ou son représentant à signer l'acte de vente et tous documents s'y rapportant.

Fait à Le Bourget-du-Lac,  
Le 22 octobre 2025.



Marie-Pierre MONTORO-SADOUX  
Présidente